

COMPTE RENDU DU 4 SEPTEMBRE 2015
CONSEIL MUNICIPAL

Excusé : /

Secrétaire de séance : Josette Rimet-Meille

1/ Etat d'avancement des travaux du bâtiment de la cure et visite des lieux.

Les élus se rendent sur les lieux et ont pu observer l'avancement des travaux de rénovation du bâtiment de la cure. Ceux-ci s'effectuent dans les délais prévus et laissent espérer une fin des travaux pour octobre début novembre.

2/Fixation du montant du loyer du logement de la cure.

Après travaux, le logement de la cure comportera :

au rez-de-chaussée :

- 1 cuisine ouverte + salle à manger
- 1 chambre
- 1 WC
- 1 salle de bain

au 1er étage :

- 3 chambres
- 1 WC
- 1 Salle de bain
- 1 Buanderie

A l'unanimité les élus décident de fixer le prix du loyer à 700€ sans charges.

3/Choix de l'artisan carreleur pour les travaux du bâtiment de la cure.

Suite à la défection de l'entreprise Désign'carrelage qui devait effectuer les travaux dans la salle de la cure ainsi que dans le logement communal, les élus décident à l'unanimité de confier les travaux à l'artisan Bazzoli carrelage de Chatte pour un montant de

Travaux logement communal (étage appartement) : 6 049,99€

Travaux salle de la cure (logement cure): 7 845,84€

4/ Coupes affouagères 2015.

Les personnes désirant prendre un lot de bois sont priées de se faire inscrire en mairie avant le 15 novembre 2015.

5/Désignation des délégués à la communauté de communes du Pays de St Marcellin.

Suite à la modification de la composition du conseil communautaire, la commune de Bessins qui disposait de 2 délégués titulaires, disposera désormais d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant qu'il convient de désigner dans l'ordre du tableau.

A l'unanimité les élus acceptent la proposition suivante :

- M. Aimé LAMBERT, délégué titulaire.
- Mme Josette RIMET-MEILLE, délégué suppléant.

6/ Affaires diverses

- Un point est fait sur les différents travaux de voirie, réalisés ou à faire :

- * réalisation d'enrobés sur la route de la Croix de Mouze

- * Une portion d'enrobé va prochainement être réalisée sur les routes communales desservant les maisons Faure, Pellerin et Mondin.

- * les travaux d'accessibilité prévus pour le stationnement devant l'église et le cimetière vont bientôt être réalisés.

- Il est rappelé les prochaines élections régionales qui auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

Séance levé à 21h50.